

Courtois Lebel, « excellent » en Droit de la distribution

Courtois Lebel est à nouveau classé parmi les meilleurs cabinets pour sa pratique « excellente » du droit de la distribution, par le guide annuaire 2013-2014 Risk Management, Assurance & Contentieux du magazine Décideurs Stratégie Finance Droit.

Cette distinction fait écho au « Trophée d'Or 2013 » qui avait déjà été décerné au département Concurrence & distribution de Courtois Lebel en droit de la distribution, par la publication Le Monde du Droit lors de son Palmarès des Cabinets d'avocats d'affaires organisé en partenariat avec l'AFJE, en mars 2013.

Courtois Lebel en bref

Cabinet d'avocats d'affaires français fondé en 1969, **Courtois Lebel** offre à une clientèle de dimension internationale une large gamme de prestations juridiques dans les principaux domaines du droit des affaires.

Nos domaines d'activités

- Assurance
- Banque et Bourse
- Conformité / Regulatory
- Concurrence
- Contentieux
- Corporate / M&A
- Distribution
- Données personnelles
- Financement immobilier
- Fiscalité
- Immobilier
- Informatique & réseaux
- Internet
- Management package
- Marketing direct / Consommation
- Outsourcing
- Propriété Intellectuelle
- Restructuring
- Social

Courtois Lebel est membre de deux réseaux de cabinets d'avocats : AEL, réseau européen, et ALFA, réseau international d'envergure.

Contacts presse:
Corinne Coman
Responsable Marketing & Communication
Courtois Lebel
15 rue Beaujon - 75008 Paris

Tél: 01 58 44 92 92

ccoman@courtois-lebel.com

Nicole Coiffard

Agence de presse Cordiane
Tél: 01 39 62 33 42
ncoiffard@cordiane.com